
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 16/3 (1989)

DOI: 10.11588/fr.1989.3.53752

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

verschlechtern begannen«. Die deutsch-französischen Beziehungen der Jahre 1928–1931 zeigen in einer offenkundigeren, schärferen Form bereits eine latent seit 1919 bestehende Fragmentierung des internationalen Systems an, ein Zustand der durch die Wirtschaftskrise vertieft und beschleunigt wurde.

Die mikro-historische Sicht erlaubt demnach im Detail nachzuzeichnen, daß sich die Locarno-Verträge zur Zeit ihrer höchsten Erfolge bereits überlebt hatten. Franz Knippings Studie bietet hierzu reichliches Anschauungsmaterial, basierend auf deutschen, französischen und englischen Quellen, sowie einer reichhaltigen Literaturliste. Das Buch ist jedoch mehr für den Fachhistoriker als für ein breites Publikum geeignet, da es sich um eine leicht überarbeitete Habilitationsschrift handelt. Man mag auch bedauern, daß es nicht möglich war eine vierte Ebene, diejenige des Atmosphärischen, des Einflusses der innenpolitischen Kräfte auf die Außenpolitik, wie Hagspiel es unternommen hat, miteinzubeziehen. Damit wäre die Unvereinbarkeit zweier außenpolitisch entgegengesetzter Konzepte noch deutlicher geworden.

Marlis G. STEINERT, Genf

Hermann WEINREIS, *Liberale oder autoritäre Republik. Regimekritik und Regimekonsens der französischen Rechten zur Zeit des nationalsozialistischen Aufstiegs in Deutschland (1928–1934)*, Göttingen, Zürich (Musterschmidt-Verlag) 1986, 316 p.

Il s'agit d'une recherche sur les premières mises en question, par des républicains, des principes essentiels de la III^e République, qu'on peut dire érigés en dogme entre 1900 et 1918. En fait l'auteur s'est limité à deux milieux différents, mais non pas étrangers l'un à l'autre: un parti, la »Fédération républicaine« et une association, »l'Union nationale des anciens combattants«.

La »Fédération« n'est qu'une des formations parlementaires de la »Droite«, plus intransigente que »l'Alliance républicaine démocratique«, avec laquelle elle marque occasionnellement des convergences. Sans structure rigide ni prétention à un recrutement de masse, on la voit esquisser en 1928 un élargissement qui en eût fait un »grand parti national« par l'intégration de l'Alliance comme de l'aile dissidente des radicaux-socialistes. La tentative avorta et au scrutin de 1932 les élus qui s'étaient réclamés de la Fédération ou que celle-ci revendiquait se répartirent entre cinq groupes! Sa véritable représentation parlementaire fut assurée désormais par »l'Union républicaine démocratique« (U. R. D.) – sans trouver place au gouvernement dans la période considérée. Nettement dogmatique en comparaison de l'Alliance, vivante dans ses congrès et aussi dans sa presse (l'hebdomadaire »la Voix«), la Fédération de Louis Marin prend obstinément et vigoureusement position contre le socialisme et le radical-socialisme, ne fait pas véritablement confiance à Tardieu, analyse et dénonce, surtout à partir de 1930, la crise de civilisation, en appelant à une »république de raison«. Son programme de réforme comporte essentiellement d'une part la réduction des pouvoirs des parlementaires et d'autre part une profonde refonte du corps électoral: proportionnelle, vote des femmes, suffrage familial, vote obligatoire. Une attitude sympathique à l'égard des ligues comme des Jeunesses patriotes, sans pour autant adopter l'activisme plaidé par Henri de Kérillis. Son ralliement à l'idée d'un Etat autoritaire ne s'effectue que sous l'influence de deux péripéties de la vie politique française – le retour de la gauche aux élections de 1932 et surtout (mais en corrélation) le drame du 6 février 1934. Bien entendu, la méfiance tenace vis-à-vis de l'Allemagne conforte cette revendication d'un exécutif fort, mais H. W. souligne que, de 1930 à 1934, elle s'inscrit dans une continuité, une conception un peu bornée qui la conduit à ne voir dans Hitler que la marionnette des »cliques« prusso-allemandes poursuivant la revanche.

Association de masse, elle, »l'Union nationale« – et ici encore la principale, mais non l'unique organisation des anciens combattants – s'est d'abord assigné la mission de maintenir

dans la paix l'esprit d'union civique du temps de guerre et de soutenir les revendications catégorielles garantissant leur place éminente dans la nation. Elle s'est politisée à partir de 1926 (un moment qui serait à étudier). Dès lors ses centaines de milliers d'adhérents ont représenté un pourcentage important de l'électorat et une couche de population étoffée, appuyée sur la petite bourgeoisie. Au nom de l'esprit combattant, elle proteste dès 1926 contre la négociation sur les dettes. Suivent d'autres prises de position moins circonstanciées: elle combat l'individualisme, suscite ou appuie des projets aménageant dans l'Etat une place nouvelle pour le corporatisme, répond favorablement à l'appel de Tardieu, en mai 1930, mais non sans tiraillement interne.

Des convergences entre parti(s) et association(s), dans les dernières années. Ancien combattant, le député Scapini propose une réforme politique en 1932. L'U.N. C. proclame, au début de 1933: »L'ordre actuel a fait faillite.« Sa manifestation de la salle Wagram (octobre 1933) divulgue un »programme de redressement«, que reprend »la Voix«. Encore aujourd'hui d'interprétation contestée, la journée du 6 février confirme l'intervention politique des anciens combattants et le 9 l'un de ses porte-parole, G. Rivollet, entre dans le ministère Doumergue. C'est alors l'illusion d'une mise en train d'une révision constitutionnelle, dissipée dès juillet. Comme la Fédération, les anciens combattants ont du mal à comprendre le sens de l'avènement de l'hitlérisme: est-ce que celui-ci n'allait pas introduire un facteur de stabilité dans la politique européenne, se demandaient certains, tandis que d'autres appréhendaient une perspective de guerre. Les élections allemandes de mars 1933 troublent et le rapprochement germano-polonais encore plus, remettant en question le jeu diplomatique de la France en Europe. S'esquisse alors, entre anciens combattants français et allemands, une conversation qui aboutit à l'audience accordée par Hitler au député J. Goy, qui s'engage sur un chemin risqué que n'avait pas voulu prendre la Fédération (novembre 1934).

La lecture et l'analyse de ce travail ne conduisent pas à justifier le sous-titre, qui semble postuler un lien entre un certain révisionnisme de droite en France et la montée de l'hitlérisme en Allemagne. Mais la recherche, sérieuse, appuyée sur des sources difficilement accessibles (dont les papiers de L. Marin et d'A. Tardieu), apporte des précisions utiles, et aussi cette conclusion, qui n'est pas indifférente: l'opinion générale en France n'était pas prête à une révision, pourtant nécessaire, des institutions. A partir de là, on peut toujours phantasmer. Mais pour ne pas sortir du cadre choisi par lui, bornons-nous à suggérer à H. W. d'étendre ses investigations aux essais révisionnistes, individuels plus que collectifs, qui ont envahi le domaine de la *pensée* politique française à travers les années trente. Il y trouverait, et ses lecteurs avec lui, une grande richesse.

Fernand L'HUILLIER, Strasbourg

Alain FLEURY, »La Croix« et l'Allemagne 1930–1940. Préface de René Rémond, Paris (Les Editions du Cerf) 1986, 456 S.

Deutschland beschäftigte wie kein anderes Land die französische Öffentlichkeit in der Zwischenkriegszeit. Je nach politischem Standort wurde es entweder als tödliche Bedrohung oder als potentieller Partner betrachtet. Es rief sowohl Abscheu als auch Bewunderung hervor und sein Bild schwankte zwischen hell und dunkel, wobei die dunklen Töne überwogen. Dies war bereits während der Weimarer Republik der Fall, verstärkte sich jedoch noch nach der NS-Machtergreifung. Das NS-Regime weckte alte Ängste und schuf neue, es übte jedoch auch auf Teile der französischen Öffentlichkeit eine eigenartige Faszination aus. Die ambivalente Einstellung gegenüber Deutschland war besonders bei den Katholiken ausgeprägt. Diese bekämpften einerseits die Ideologie und die kirchenfeindliche Politik des NS-Regimes, sie bewunderten jedoch heimlich gewisse Aspekte der NS-Herrschaft. Sie wurden deshalb nach